

élevée et d'une force prodigieuse, qualités qui ne sont pas à dédaigner quand on a affaire aux tribus sauvages.

M. Jacques Varin remplaça Mgr Provencher à la cure de Kamouraska. Ce fut pendant son règne de vingt-cinq ans que fut érigée canoniquement la paroisse de Saint-Paschal. M. Varin mourut en 1843 et eut pour successeur, M. Charles Chiniquy de triste mémoire ; on ne connaît que trop les exploits de ce pauvre sire.

À la Rivière-Ouelle, Mgr Panet fut remplacé, en 1826, par M. le grand vicaire Pierre Viau. Après neuf ans de desserte M. Viau laissa la Rivière-Ouelle pour aller demeurer à l'évêché de Montréal, M. le grand vicaire Louis-Marie Cadieux le remplaça comme curé de la Rivière-Ouelle, il y mourut le 13 juin 1838.

Desservi d'abord par le curé de Kamouraska, la nouvelle paroisse de Saint-Paschal vit bientôt arriver son premier curé, M. Joseph-Marie Bellenger ; il y demeura seulement un an, 1829-1830. M. Georges Derome lui succéda, et fut remplacé lui-même, en 1837, par M. Joseph Aubry, qui fut curé de Saint-Paschal jusqu'en 1840.

À la mort de M. Painchaud, en 1838, M. le grand vicaire Alexis Mailloux devint curé de Sainte-Anne et supérieur du collège. M. Mailloux était né à l'Île-aux-Coudres, le 9 janvier 1801. Son père s'appelait Amable Mailloux, et sa mère Thècle Lajoie ; peu favorisés du côté de la fortune, mais riches en piété, ces braves gens menaient la vie patriarcale que n'ont pas oubliée tout à fait les habitants de l'Île-aux-Coudres. Le jeune Alexis eut pour premier maître un vieux célibataire du nom de François Leclair, qu'on appelait, à l'Île, le vieil ermite. Il faisait les catéchismes en l'absence des curés, et enseignait aux enfants les sciences élémentaires.

Ayant remarqué les talents et les bonnes dispositions du jeune Mailloux, il le prit chez lui et lui communiqua toutes ses connaissances ; le cercle en fut bientôt parcouru, et le vieux François songea à faire entrer son élève au séminaire de Québec. Il plaida si bien sa cause auprès du grand vicaire Demers, que son protégé put commencer ses études classiques au mois d'octobre 1814. Son cours terminé, M. Mailloux entra dans l'état ecclésiastique comme dans une voie déjà connue ; il avait fait l'édification de ses confrères pendant toutes ses études, il fut de même un modèle pour les séminaristes, et fut ordonné prêtre le 22 mai 1825. Placé d'abord à la succursale de Saint-Roch de Québec, en qualité de second chapelain, M. Mailloux devint bientôt premier chapelain, et en 1829, premier curé de cette importante paroisse. En 1833, pour des raisons de santé, il fut transféré à la Rivière du Loup en bas ; c'est là que M. Painchaud vint le supplier de devenir directeur de son collège. Ce n'était pas un sacrifice ordinaire que M. Painchaud demandait à son ami, aussi furent-elles longues et accidentées les négociations qui aboutirent enfin à l'arrivée de M. Mailloux à la direction du collège de Sainte-Anne, à l'automne de 1834. Pendant quatre ans, il fut à la fois directeur des écoliers, des ecclésiastiques et professeur de théologie. À la mort de M. Painchaud, le 8 février 1838, M. Mailloux devint curé de Sainte-Anne, tout en étant supérieur du collège, au soutien duquel il consacrait tous ses revenus avec une

charité admirable. Mgr Signay en fit son grand vicaire au mois de juin 1838.

Les paroissiens de Sainte-Anne n'ont pas oublié le zèle que déploya leur digne curé, pendant les dix années qu'il fut à leur tête. Les grands travaux qu'il exécuta pour la paroisse et le collège, et qui subsistent encore, en sont des témoins irrécusables ; signalons la belle grande église de Sainte-Anne, et l'aile du collège affectée au cours commercial.

En 1848, M. Mailloux laissa Sainte-Anne pour se consacrer uniquement à la prédication de la *Tempérance*. Armé de la Croix, il parcourut successivement presque toutes les paroisses de la province, enrôlant ses compatriotes dans son admirable société ; le bien qu'il a fait par là à son pays est incalculable. Pour perpétuer ses enseignements au sein des familles canadiennes, M. Mailloux a composé plusieurs ouvrages qu'on retrouve encore avec plaisir, tels que la *Croix*, la *Tempérance*, le *Luxe*, le *Manuel des parents chrétiens*, le *Petit arsenal*, etc.

En 1856, il s'offrit pour la mission des Illinois ; il s'agissait de combattre le schisme que le malheureux Chiniquy s'était mis en frais de propager parmi les Canadiens établis dans cette région. Cette mission eut beaucoup de succès ; et quand en 1862 il revint au pays il emportait dans son cœur la consolation d'avoir remis dans le droit chemin un grand nombre de familles qui s'étaient laissées égarer.

Il reprit avec une nouvelle ardeur l'œuvre des retraites ; mais bientôt les forces trahissant son zèle il dut se retirer du ministère actif. Il fut tour à tour l'hôte de M. Martineau, curé de Saint-Charles, et de M. Grenier, curé de Saint-Henri, à qui il rendait de précieux services. Enfin en 1880, à la fin de juillet, il revint à son île natale, pour n'en plus sortir cette fois. Deux ans auparavant, il avait célébré, à l'Île-aux-Coudres, le cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, et avait promis à ses co-paroissiens de venir mourir au milieu d'eux. Il tenait sa parole : le 4 août, il rendait, presque subitement, le dernier soupir, et, selon sa volonté, ses cendres reposent à l'Île-aux-Coudres qu'il avait tant aimée.—
(À suivre)

CAUSERIE AGRICOLE

L'ensilage.—(Suite)

Terrains propres à la culture des maïs.

Les terrains qui conviennent le mieux à la culture des maïs (blé d'inde) sont les terres de consistance moyenne plutôt légères que fortes, fraîches sans être humides, riches en humus et par suite d'apparence un peu noirâtre. Il est remarquable que la pauvre Sologne possède en abondance ce type de terrain, comme si le ciel avait voulu lui donner ainsi une espèce de compensation à toutes ses autres infériorités.

Les terres fortes sont également susceptibles de produire de très beaux maïs ; mais elles exigent beaucoup plus de travail, car il faut les amener à un état de divi-